L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureaux: 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

TEMPERATURE

Du 22 novembre 1906.

Thermometri de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel. 632 rue Canal, N. O., Ime.

	Fahrenheit	Centigrade
7 a. du matin..	44	7
Midi.....	64	18
3 P. M.....	64	18
6 P. M.....	64	18

Discours de Ministre.

M. René Viviani, le titulaire du nouveau ministère créé en France, le ministère du travail, a prononcé devant la Chambre des Députés un discours dont l'affichage dans toutes les communes de France a été voté, mais qui n'en a pas moins été diversement commenté.

Ce discours est une sorte de profession de foi ou, si l'on préfère, un exposé de principes.

M. René Viviani n'avait pas à faire ses preuves d'éloquence. Reprenant possession de la tribune après huit ans de silence, il a paru, tout d'abord, un peu ému et ne s'est pas mis immédiatement en pleine action oratoire; mais encouragé par la sympathie de ses auditeurs, il a retrouvé le rythme et la flamme de ses meilleurs jours. La Chambre, entraînée par cette belle musique, a voté l'affichage. Parmi les députés qui ont décerné à M. Viviani ce prix d'éloquence, il y en a—comme disait quelqu'un au sortir de la séance—"qui n'ont cependant pas été élus pour chanter la même partition".

Il y avait dans la pensée de M. Viviani deux préoccupations. En premier lieu, le souci de relier le mouvement socialiste à tous les efforts républicains, et de montrer que les réformes sociales sont les conséquences nécessaires de la Révolution française. Il a rappelé que l'article 416 du Code pénal (punissant certaines atteintes à la liberté du travail) fut abrogé par M. Ribot, et que les hommes les plus modérés de la Chambre, comme M. Charles Benoist, sont "épris de justice et d'idéal". Ainsi, les libéraux les plus déterminés ne peuvent opposer à M. Viviani la question préalable. En second lieu, le nouveau ministre du travail tenait à prouver qu'il entre "tout entier" au ministère. Il nous a conté de quelle manière le président du conseil l'a choisi pour collaborateur: "Il m'a dit qu'à mon entrée au gouvernement aucune condition d'aucune sorte n'était et ne serait attachée. Entre lui et moi n'a pas été abordée une de ces discussions délicates et quelquefois affligeantes où l'autonomie, l'indépendance, la fierté de la pensée individuelle ont à subir quelque dommage". Reconnaissons de bonne foi que la Chambre a couvert ces paroles d'applaudissements; mais nous avouons ne pas comprendre comment cette déclaration peut se concilier avec le principe de la solidarité ministérielle. M. René Viviani est un ministre autonome, soit! Invoquera-t-il, pour l'œuvre qu'il veut entreprendre, le privilège de l'"exterritorialité"? Ses collègues n'auront-ils rien à dire pour contrôler et limiter ses desseins généreux? Il le croit, sans doute. Mais à défaut du président du conseil, qu'on ne savait si débonnaire, M. René Viviani entendra quelquefois le ministre du commerce et surtout le ministre des finances lui rappeler que les théories socialistes n'encouragent guère l'initiative des industriels et ne rassurent pas les porteurs de la dette publique.

Cette législature avait débuté par un tournoi fameux entre M. Clémenceau et M. Jaurès. M. René Viviani a paru vouloir résumer le débat, dans une sorte de synthèse. Il est beaucoup plus près de M. Jaurès que de M. Clémenceau. Il salue poliment l' "individualisme", mais il insiste avec plus de chaleur sur l'effort "collectif" des prolétaires, sur leurs "intérêts collectifs" et sur tout ce qui suggère la doctrine communiste. Il célèbre la propriété individuelle et il loue l'intention que les déshérités ont de l' "appréhender". "Appréhender" est un terme galant, et que M. René Viviani répète avec complaisance. Il ne s'agit point d'une conquête par l'effort du travail individuel, mais d'une mainmise que favoriseront les pouvoirs publics. C'est cela que l'on affiche aujourd'hui sur tous les murs des communes de France, avec l'estampille de la Chambre et le visa du gouvernement. M. Jaurès a vote cet affichage. C'est la revanche de son échec contre M. Clémenceau. La journée fut bonne pour ses idées et pour lui.

Pour tenir ses promesses ou réaliser son rêve, M. Viviani compte sur la bonne volonté de ses collègues et sur la "force latente des choses". Quant à la complicité, à la faiblesse et—tranchons le mot—à la lâcheté des parlementaires il a bien raison. Mais les "choses" y mettront un peu moins de complaisance. Ce n'est pas tout de vouloir créer le paradis terrestre, après avoir éteint "les lumières dans le ciel". Toutes les proies que M. Viviani désigne à l'avidité révolutionnaire ne se laisseront pas "appréhender" si facilement. Abandonnées sans défense par un certain nombre de républicains, autrefois attachées à la propriété individuelle, elles auront une suprême ressource, qui est de fuir: elles en usent déjà. L'industrie que l'audace collectiviste paralyse et la rente qui baisse, voilà deux phénomènes qui montrent que le dernier mot n'est pas dit par un éloquent discours.

Les Locataires de Charlemagne

On a annoncé récemment l'incendie du socle de Charlemagne, le Charlemagne équestre du parvis Notre-Dame, à Paris, qui repose depuis une vingtaine d'années sur un piédestal de bois.

Ce pauvre Charlemagne a subi bien des [illegible]!

Œuvre des frères Rochet, il figura brillamment à l'Exposition de 1878.

L'œuvre, coulée par les soins de la maison Thiébaut, avait coûté 35 000 francs sur lesquels les artistes n'avaient rien pu verser.

Quelques années plus tard, une convention intervint entre eux et la maison Thiébaut. Cette dernière avait un acquéreur à leur proposer en la personne de la Ville de Paris: mais la municipalité ne voulait payer la statue que 35 000 francs, c'est-à-dire juste la somme qui représentait les frais de coulée du métal.

Ainsi, les malheureux artistes ne touchaient rien pour leur peine.

Aussi quelle idée de prendre pour sujet Charlemagne, au lieu de quelque Apache Révolutionnaire pour qui l'on eût bien trouvé de l'argent!

Ils acceptèrent pourtant et c'est ainsi que la Ville de Paris devint propriétaire de la statue de Charlemagne, qui fut érigée sur l'emplacement actuel et sur un socle "de bois."

En 1900, on s'avisa que ce socle n'était pas en rapport avec l'œuvre à laquelle il servait de soutien précaire.

Un projet fut élaboré: il comportait la substitution d'un piédestal en granit à la place de l'édifice en bois recouvert de toile.

C'était l'époque de la dernière Exposition, on faisait la toilette de Paris.

Mais le Conseil municipal opposa un "veto" formel. Charlemagne ne jouit d'aucune popularité parmi les édiles.

Les frères Rochet, abreuvés de dégoûts, étaient morts.

Et l'empereur à la barbe florie continua de reposer sur son piédestal de chêne.

Des rôdeurs s'y réfugiaient; soulevant la toile grise goudronnée qui le tapisse, déplaçant les planches qui forment cloison, ils logeaient dans l'entrecroisement de poutres et de chevrons boulonnés des fondations de la statue.

Ainsi Gavroche dans l'éléphant de la Bastille.

Peut-être quelqu'un d'eux, lettré comme le sont volontiers aujourd'hui les Apaches, marmottait-il le vers célèbre:

Charlemagne, pardon....

C'est évidemment un de ces rôdeurs qui aura tout incendié, en fumant ou faisant cuire sa popotte.

Peut-être se décidera-t'on à donner enfin une assise de pierre au vieil Empereur.

Le voyage de M. Iswolski.

Le "Neues Wiener Tagblatt" de Vienne publie un long article sur le voyage de M. Iswoleki et ses résultats. D'après le journal viennois, le séjour de M. Iswolski à Paris a permis de constater son parfait accord avec le gouvernement français sur toutes les questions essentielles: cela, malgré certaines maladresses commises pendant ce séjour. Le "Tagblatt" écrit à ce sujet:

M. Iswolski arriva à Paris au moment de la démission de M. Sarrien.

La veille de cette démission, M. Bourgeois avait invité son collègue à déjeuner. A la suite de la démission, ce déjeuner fut contremandé. Pourquoi? Et depuis quand une crise ministérielle dispense-t-elle d'un devoir de politesse? Le protocole français, qui l'an dernier avait oublié de saluer M. Witte à son arrivée à Cherbourg et l'avait ainsi profondément froissé, a encore une fois prouvé qu'il n'était pas infaillible. C'était donc une première faute du côté français. Une autre, du côté russe, suivit aussitôt.

M. Nélidow, avec moins de sang-froid qu'on n'en pouvait attendre de son âge, construisit sur ce déjeuner contremandé tout un échafaudage de réserves. Il décida que son ministre ne verrait personne, tant qu'il n'y aurait pas de nouveau ministère. Il l'isola, il donna en son honneur un thé, et à l'étonnement général, il ne convoqua à cette réception que des diplomates étrangers, et un tout neuf Français, dont pas un n'appartenait au monde politique. On fera peut-être observer que M. Nélidow n'a pas de relations dans le monde politique français. C'est vrai, mais c'est regrettable.

C'était donc une maladresse russe aggravant la maladresse française. Enfin la crise s'achemine vers sa solution. On présente M. Iswolski à M. Fallières. On aurait pu le faire plus tôt. Le ministre russe va-t il du moins être invité à l'Elysée ou à Rambouillet? Non. Le protocole encore une fois pense à autre chose. Du moins M. Iswolski, qui se plaint de ne connaître personne à Paris, va-t-il saisir les occasions qui se présentent de faire quelques intéressantes relations privées? Pas du tout. Probablement sur les conseils de l'ambassade, il ferme sa porte et refuse de recevoir personne. Enfin, M. Pichon est ministre. Et aussitôt, avec son habituelle bonne grâce, il invite son collègue de Russie. Mais l'heure du départ a sonné; M. Iswolski prend le train le lendemain en disant qu'il n'a rien vu de ce qu'il voulait voir, par la faute du protocole, mais aussi par celle de son ambassade et par la sienne propre. Heureusement, M. Pichon connaissait depuis cinq ans M. Iswolski, et leur unique entrevue a suffi à amener la constatation de l'entente la plus parfaite sur toutes les questions, surtout sur celle de l'alliance.

L'article du "Tagblatt" se termine par un récit détaillé de ce qu'on a appelé "l'affaire Bompard", c'est-à-dire des incidents d'ailleurs secondaires et aujourd'hui réglés, survenus entre le gouvernement russe et l'ambassadeur de France en Russie et par des considérations optimistes sur les conséquences générales du voyage du ministre russe.

L'échauffourée de Mauritanie

D'après un avis reçu au ministère des colonies les noms des officiers et sous-officiers tués dans l'attaque par les Maures d'un détachement appartenant au poste de Fort-Coppolani sont: le lieutenant Andrieux, dont la famille habite Calais; le lieutenant Douville de Fransen, le sergent Fleurette et le sergent Phillippe.

Un sergent de Fort-Coppolani, arrivé récemment par le paquebot "Magellan," courrier du Sénégal, a donné à un rédacteur de la "France de Bordeaux" d'intéressants renseignements sur les récents incidents de Mauritanie.

Ce sous-officier était au fort depuis l'assassinat de Coppolani.

Après l'édification de l'important camp retranché qu'est le fort Coppolani, a-t-il dit, une colère sourde sévit surtout parmi les tribus du voisinage, et la situation devint grave. La garnison du fort fut par conséquent augmentée. Le vent de révolte n'en cessa pas moins de souffler, et sur l'instigation du chérif de l'Adrar, puissant marabout et de plus parent très proche du sultan actuel du Maroc, ses émissaires se mirent à parcourir la région, prêchant la guerre sainte dans les tribus. Petit à petit les partisans mêmes de notre influence manifestèrent à notre égard des sentiments hostiles et se rallièrent sous le drapeau du chérif qu'on craint beaucoup et qui est vénéré des indigènes.

Il convient d'ajouter que depuis quelque temps, la présence auprès du chérif d'un docteur étranger servant de conseiller fit redoubler de précautions la petite garnison de Fort-Coppolani qui presque continuellement était sur le qui-vive.

En dernier lieu, la tribu des Idoucicha, qui jusque-là avait été notre alliée, s'éloigna de nous; son chef rallié à notre cause avait déclaré que quoique notre ami, il serait obligé de marcher contre nous s'il en recevait l'ordre du chérif.

Enfin vers la fin du mois de juillet dernier, le capitaine Tissot, commandant de Fort Coppolani, recevait d'un messager du chérif un avertissement de ce dernier lui annonçant que sous peu il délogerait de la position lui et ses hommes.

La garnison de Fort-Coppolani à Tidj Kadja se compose de la 6e compagnie du 1er sénégalais.

La compagnie est au fort Coppolani depuis mars 1906. Les tirailleurs, qui sont au nombre de 120 environ, ont tous de six à dix ans de service. Le fort est défendu par deux mitrailleuses Hotchkiss.

Interrogé sur les événements qui ont été annoncés ces jours-ci, et sur ce qu'a dû être l'engagement du 25 octobre, le sergent a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il s'agissait d'une attaque de Fort-Coppolani, mais de celle d'un convoi de ravitaillement venant de Podor, qui aurait été surprise entre Moudjiera et Tidj Kadja, dans la région montagneuse du Tagant. Les convois, d'ordinaire, se composent de 25 tirailleurs commandés par un lieutenant et un sergent. Aussi suppose-t-on, puisque les dépêches annonçaient deux officiers et deux sergents parmi les morts, qu'un détachement avait quitté Fort Coppolani pour se porter au secours d'un premier convoi attaqué en venant de Podor. S'il y avait eu attaque du fort, le nombre des Maures qui auraient été tués serait plus important.

Le sergent confirme que le fort peut attendre des secours pendant vingt cinq à trente jours. Si ses défenseurs étaient réduits à la dernière extrémité, ils devraient se nourrir de mil et de riz. Les premiers secours leur arriveront de Podor, d'où, en marches forcées, ceux qui viennent à leur aide ne mettraient que vingt jours.

THEATRES.

ORPHEUM.

Applaudissements répétés pour les artistes qui paraissent tour à tour sur la scène de l'Orpheum. Chaque numéro est extrêmement intéressant et est exécuté avec talent.

Le programme nouveau qui sera inauguré lundi contient des nouveautés qui enchanteront les habitués du théâtre de la rue St-Charles.

TULANE.

Chaque représentation de "A Midsummer Night's Dream" au Tulane est un triomphe pour Annie Russell et les artistes d'élite qui l'entourent.

Ce théâtre donne la semaine prochaine "The Man from Now", une nouvelle comédie musicale dans laquelle Harry Bulger tient le principal rôle.

Théâtre de l'Opéra.

C'était comme une seconde ouverture de saison hier au Théâtre de l'Opéra. Les deux ouvrages qui y ont été joués, "Pagliacci" et "Cavalleria Rusticana", étaient, en effet, interprétés par des artistes qui, pour la plupart, n'avaient pas été entendus mardi soir dans "Carmen".

L'impression générale a été tout aussi bonne qu'à la première, et ce succès venant s'ajouter à celui de mardi permet de bien augurer de la saison.

Des applaudissements unanimes ont salué les interprètes de "Pagliacci" comme ceux de "Cavalleria Rusticana". En un mot, le public a fait un aussi brillant accueil aux artistes qu'à la délicieuse musique des maitres italiens.

Les rôles de "Pagliacci" étaient tenus par Mlle Fely Dereyne (Nedda), qui a remporté un succès plus grand encore que dans la Micaela de "Carmen", Signor Ernesto Giaccone (Canio), M. Adamo Galperini (Tonio), Signor Alfredi Bari (Beppe), Signor Pulcini (Silvio).

Dans "Cavalleria Rusticana" le ténor Constantino, qui tenait le rôle de Turrido, a remporté un beau et franc succès. La salle enthousiasmée lui a fait répéter la chanson à boire. Les autres interprètes de la ravissante œuvre de Mascagni ont été également applaudis à juste titre, c'étaient M. Galperni (Alfio), Mlle Colombati (Lola) Mme Golfieri (Lucia), Mme Tarquini (Santuzza).

L'orchestre a été parfait et la salle lui a fait jouer deux fois l'intermezzo.

Samedi, "La Figlia del Reggimento".

CRESCENT

"Lovers and Lunatics", une bouffonnerie désopilante, attire la foule au Crescent. Pour rire et s'amuser il n'est rien de mieux.

On rira aussi la semaine prochaine lorsque George Sidney et sa troupe joueront "Busy Izzy's Vacation".

LYRIC.

"Over Niagara Falls", le mélodrame émouvant que joue la troupe Brown-Baker, fait salle comble au Lyric à chaque représentation.

Un autre grand succès attend cette troupe populaire la semaine prochaine dans "After Midnight", autre mélodrame sensationnel.

JARDIN D'HIVER.

Très belle chambrée hier soir au Jardin d'Hiver où l'orchestre de Brooke a exécuté un programme de tout premier ordre. Les solistes ont eu les honneurs du rappel et chaque numéro a été longuement applaudi.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1906-1907.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

"Le féminisme — sa raison d'être; son influence dans l'avenir."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1907 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSHIERE ROUEN,
P. O. Box 725. Nouvelle-Orléans

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,
Edition Hebdomadaire,
Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris:

$12 ...Un an | $6.....6 mois | $3.....3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger port compris:

$15.15..Un an | $7.50...6 mois | $3.90..3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris:

$5.00..Un an | $1.50..6 mois | $1.00..4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger

$4.00..Un an | $2.00..6 mois | $1.25..4 mois

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner n'ont qu'à s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou, par TRAITES SUR EXPRESS.

Feuilleton

DE

L'Abeille de la N. O.

No 78 Commencé le 25 août 1906

SANG ROUGE ET SANG BLEU.

GRAND ROMAN INEDIT

PAR CHARLES MÉROUVEL

TROISIÈME PARTIE

DENT POUR DENT

VIII

PETIT A PETIT, L'OISEAU....

(Suite.)

Et comme on ne lui répondait pas, il prit ce silence pour un acquiescement, vint droit à Colette et lui dit:

—Des larmes! Et j'en serais cause? Ma chère Colette, je vous ai entendue. Je ne veux pas que vous nous quittiez! Laissons ces projets.... Plus tard nous verrons... Vous avez parlé d'amitié tout à l'heure.... Je ne suis pas un esprit morose ni un amant tragique.... Donnez-moi votre blanche menotte.... Le pacte est scellé....

Il appuya ses grosses lèvres rieuses sur la main de la jeune fille et à sa tante:

—Tu vois, l'affaire est arrangée. Si mademoiselle Colette ne veut pas de ton neveu, tu me chercheras une autre femme et je la prendrai de ta main, les yeux fermés.

Il regarda tendrement, avec son sourire de bon enfant, tour à tour la patronne et la demoiselle de compagnie, et supplia la maitresse:

—Laisse-la réfléchir tout le temps qu'elle voudra. Je ne suis pas pressé.... Et qui sait? plus tard, peut-être....

Il se mit au piano et, sans talent mais avec l'ardeur de son caractère joyeux et sympathique, il écorcha un air qui faisait fureur et qu'on reconnaissait à travers une cascade de fausses notes.

La soirée s'acheva promptement.

Les invités de la châtelaine gagnèrent leurs chambres.

Au moment où Colette allait entrer dans la sienne, Claude Vidieu l'arrêta et lui dit:

—Vous avez un secret?

—Peut-être.

—Avez-vous assez de confiance en moi pour me le révéler?

—Oui.

—C'est?....

Elle déclara de sa voix douce et plaintive:

—Je n'épouserai pas M. Paul, qui est charmant, parce que j'aime quelqu'un.

—Vous, Colette?

—Oui.

—Qui donc? Marcel Fabrice?

—Ne vous ai-je pas dit que non? Je ne sais pas mentir....

Elle prononça lentement:

—J'aime quelqu'un qui ne s'en doute pas.... et qui ne le saura jamais....

—Et lui, il vous aime?

Elle secoua la tête.

Il insista:

—Son nom?

—Vous voulez le connaître?

—Oui.

—Eh bien! je vous le dirai, mais rien ne presse. Ecoutez moi bien! Quoi qu'il arrive, je ne me marierai pas tant que ma pauvre Madeleine, qui adore son mari, n'aura pas obtenu son pardon.

—Bien vrai?

—Je vous le jure.

Claude Vidieu allait se retirer. Il revint auprès de sa protégée et d'une voix légèrement altérée:

—Si on vous demande en mariage de nouveau, vous ne ferez rien sans me consulter?

—Rien!

—C'est promis?

—Oui.

Restée seule, Colette entra chez elle et là elle secoua la tête et pensa:

—Je l'aime, moi, mais lui, m'aimera-t-il jamais?

IX

OU VA L'ARGENT DU CRIME

La journée qui suivit le vol de Gaston d'Arville—car n'en était-ce pas un, commis avec la circonstance aggravante de la plus noire ingratitude envers cette Madeleine toujours si tendre et si indulgente pour lui?—devait lui donner une de ces leçons qui ne s'oublient pas et qui parfois amènent un changement radical du caractère et des habitudes de celui qui la reçoit.

S'il était allé au sortir de l'hôtel Barroux aux bureaux de la rue Commines, c'était pour se donner le temps de la réflexion, peser les conséquences de l'acte qu'il avait tant hésité à accomplir, malgré les excitations de cette Adrienne Gaudot, qui en faisait son jouet et l'aurait conduit, comme tant d'autres l'ont été, sur les bancs de la cour d'assises sans que son cœur de fille perdue eût une palpitation de plus.

Son mauvais génie l'avait emporté.

Il s'était rendu chez Gabillaud en songeant aux sarcasmes de sa fausse blonde s'il eût osé se représenter chez elle les mains vides, et les charmes à leur déclin de la détestable courtisane, de l'abjecte théâtreuse qui le tenait dans ses griffes avalent éteint d'un souffle les dernières lueurs de sa raison expirante.

Le marché s'était fait.

Il avait engagé le collier qui ne lui appartenait pas pour une somme de quarante-deux mille francs sur laquelle il en avait touché deux mille, l'amorce destinée à arracher à sa faiblesse et à son aveuglement toutes les concessions qu'on en voulait obtenir.

Fidèle à sa promesse, l'usurier avait retenu le gros lot pour le remettre à celle qui, en somme, lui procurait une belle affaire.

N'y a-t il pas en ce monde, dans les cavernes où se traitent tant de marchés infâmes, des commissions de toutes sortes et pour toutes sortes de services.

Au sortir de la maison de la rue Saint-Marc, où il s'était rencontré avec les deux compères que le petit Canot dévisageait à leur sortie du cabinet de Gabillaud de façon à ne pas les oublier de sitôt, il avait couru à la rue Marbeuf où il allait chercher la récompense de sa bravoure.

Il l'avait reçue.

Adrienne en était à son dernier effort.

Pour obtenir la somme convoitée par l'usurier ne lui fallait-il pas entourer pour quelques heures encore sa victime d'attentions et de petits soins, la combler de caresses en la plongeant dans cette ivresse des sens pire que celle du vin bleu et de l'acool, le plus redoutable des poisons connus, si on compte le nombre de ses morts?

Après une soirée de restaurants à la mode, de petits théâtres licencieux et une nuit de noces, elle le renvoya le matin à son bureau, pourvu des meilleurs conseils, de promesses qui paraissaient sincères, et de recommandations de sagesse très surprenantes dans une telle bouche:

—Oui, ce sera ta dernière folie.... Nous n'en ferons plus..... Je me rangerai moi-même..... Nous filerons dans une villa tranquille, retirée en quelque joli coin, des jours d'or et de soie.

Elle lui avait fait ses confidences:

—J'en ai assez de la vie de Paris.... Elle me semble un enfer.... Et puis il faut se connaître.... Je suis vieille.

—Oh! Adrienne!

—Si, je le sais bien. Je n'ai qu'à consulter mon miroir....En voilà un qui ne nous trompe pas.

Elle lui indiquait du doigt ses rides imaginaires, des cheveux blancs qu'il ne découvrait pas et pour cause.

La chimie des coiffeurs possède des spécifiques étonnants pour la restauration des systèmes capillaires menacés des plus graves avaries.

Il ne reconnaissait plus son Adrienne ordinaire.

Elle si impérieuse, si volontaire, si exigeante, sous l'autorité de laquelle il s'était habitué à trembler comme un écolier sous la férule du maître, elle se faisait douce, mielleuse, humble presque.

C'était une véritable abdication.

Il n'en revenait pas.

On aurait dit une bonne mère prémunissant son enfant aimé contre les dangers qui l'attendent, l'engageant à la prudence, lui traçant sa conduite pour l'avenir.

—Tu es jeune, tu peux prétendre à un brillant mariage.... Tu as un beau nom!.... Que de jeunes filles seraient flattées de le porter! Je ne veux pas entraver ta carrière!.... Je resterai ton amie, toujours, toujours.... Je n'ai pas d'autre prétention!....

C'étaient des murmures, des phrases câlines, des marivandages, du sucre, des parfums et des fleurs.

Jusque-là il n'avait guère connu que les épines et le vinaigre de ces liaisons où l'estime n'entre pour rien, que les demandes d'argent qu'il fallait trouver à tout prix, que les longues bouderies rachetées par un instant d'abandon destiné à les faire oublier, que les amertumes savamment